

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTE

MENT

GERS

**de la commune de MONTREAL DU GERS**

**Du canton de MONTREAL DU GERS**

**NOMBRE DE MEMBRES**

afférents qui ont pris  
au Conseil En exercice part à la  
Municipal Délibération

Séance du 26 octobre 2015

-----15-----15-----13-----

L'an deux mille quinze-----

et le 26 octobre

Date de  
convocation

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette  
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit  
par la loi, dans le lieu habituel

20/10/2015

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Date  
d'affichage  
20/10/2015

Présents : MM. BEZERRA Gérard, CASTAY Jean-Marc, BETUING Serge, Mmes CUZACQ Geneviève, FIN Thérèse, MM. LAFFARGUE Michel, LANSMANT Sébastien, CABANNES Pierre, ANTONIAZZI Jean-Pierre, Mmes PEDRO Amandine, DAL BEN Carine, PLOQUIN Cécile, MONDIN-SEAILLES Christiane,. Excusés : Mme DESPAX Nelly, M. LABEYRIE Nicolas.

Mme DAL BEN Carine a été élue secrétaire de séance.

**Objet de la Délibération**

**LOTISSEMENT « Les Jardins de Bitalis »**

**Devis maîtrise d'œuvre**

Concernant la maîtrise d'œuvre du Lotissement « Les Jardins de Bitalis », Monsieur le Maire présente un devis d'honoraires de Monsieur Jérôme Bastard, Géomètre-Expert DPLG à Eauze pour :

\*l'établissement du dossier de consultation des entreprises comprenant :

- les différents plans (voirie, espaces verts, réseaux...)
- le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)
- le Détail Quantitatif et Estimatif (DQE)

et toutes les pièces nécessaires en fonction du projet, l'ensemble HT 3 900 €

\* Analyse des offres, établissement d'un comparatif, participation aux choix des entreprises, l'ensemble HT 900 €

\*Suivi du chantier : organisation des réunions, contrôle sur les lieux, rédaction des comptes rendus, l'ensemble HT 4 700 €

\*Assistance aux opérations de réception du chantier 550 €

-----  
10 050 €

TVA 20 %

2 010 €

TOTAL TTC

12 060 €

Le Conseil Municipal,  
Ouï les explications de Monsieur le Maire,  
Accepte le devis d'honoraires aux conditions ci-dessus,  
Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces à intervenir.

Fait à MONTREAL le 26 octobre 2015.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.